

## MAIRIE DE PLOUIGNEAU

Place du Général de Gaulle - 29610 Plouigneau  
T 02 98 67 70 09 – F 02 98 79 82 78  
mairie@plouigneau.fr  www.plouigneau.fr

### horaires d'ouverture

- **Lun. au jeu.:** 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30
- **Ven.:** 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30
- **Sam. matin (semaine paire):** 9 h - 12 h

## MAIRIE ANNEXE ET POSTE DU PONTYOU

5 Place de la Mairie – 29650 Plouigneau  
02 98 79 20 16 – mairieannexe@plouigneau.fr  
**Lun. au ven.:** 9 h - 12 h

## SERVICES MAIRIE

### Directrice Générale des services

Marie-Aude Le Jeune: dgs@plouigneau.fr

### Accueil - État Civil - Élections - Urbanisme

mairie@plouigneau.fr

### C.C.A.S.

Corinne Kerleguer: ccas@plouigneau.fr

### Communication

communication@plouigneau.fr

### Conciliateur

J. Grondin: grondinconciliateurdejustice@gmail.com  
Permanence les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> mer. de chaque mois:  
13 h 30 - 17 h 30.

### Enfance Jeunesse Scolaire

Laurence Schuster: 06 99 04 96 02  
enfancejeunesse@plouigneau.fr

### Maison des enfants

Eloïse Yvin: 06 37 14 91 99  
maisondesenfants@plouigneau.fr

### Relais des Jeunes

06 99 04 96 02 – relaisdesjeunes@plouigneau.fr

### Services Techniques

David Ruiz: 02 98 67 79 65  
servicetechniques@plouigneau.fr

## CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE – 06 58 43 83 53

**Mardi à Plouégat-Moysan:** 9 h - 12 h 30/13 h 30-17 h  
**Mercredi à Plouigneau:** 9 h - 12 h 30/13 h 30 - 17 h 30  
**Jedi à Botsorhel:** 9 h - 12 h 30/13 h 30 - 17 h  
**Vendredi à Plouigneau:** 9 h - 12 h 30/14 h - 17 h 30

## KER DREGER

Rue du 9 août 1944 – 29610 Plouigneau  
02 98 79 85 80 – contact@ecomusee-plouigneau.fr  
www.ecomusee-plouigneau.bzh

## FRANCE SERVICES

### Mairie-annexe du Ponthou

02 98 79 20 16 – plouigneau@france-services.gouv.fr  
**Mar., jeu. et ven.:** 9 h - 12 h

### Mairie de Plouigneau

Place du Général de Gaulle – 29610 Plouigneau  
02 98 67 70 09 - plouigneau@france-services.gouv.fr  
**Lun., mar. et jeu.:** 13 h 30 - 17 h 30; **mer.:** 9 h - 12 h.

## PERMANENCES DES IMPÔTS

Le 22 avril, 13 et 27 mai ainsi que le 24 juin de 14 h à 17 h. Rendez-vous à prendre ligne sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou en mairie auprès de France Services au 02 98 67 79 18.

## MÉDIATHÈQUE

Place Coatanlem – 29610 Plouigneau  
02 98 67 79 18 – bibliotheque@plouigneau.fr  
mediatheque-plouigneau.fr  
**Lun. et ven.:** 15 h - 18 h / **mar.:** 15 h - 19 h 30 / **mer. et sam.:** 10 h - 12 h et 14 h - 18 h

## DÉCHETTERIES

**Morlaix** – Le Pilodeyer: 02 98 63 84 17  
**Lun. au sam.:** 9 h - 12 h et 13 h 45 - 17 h (18 h à partir du 15 avril). **Dim.:** fermée

**Lanmeur** – Pen ar Stang: 02 98 67 57 33  
**Lun. au sam.:** 9 h - 12 h et 13 h 45 - 17 h. (18 h à partir du 15 avril). **Mar. et dim.:** fermée

## GENDARMERIE

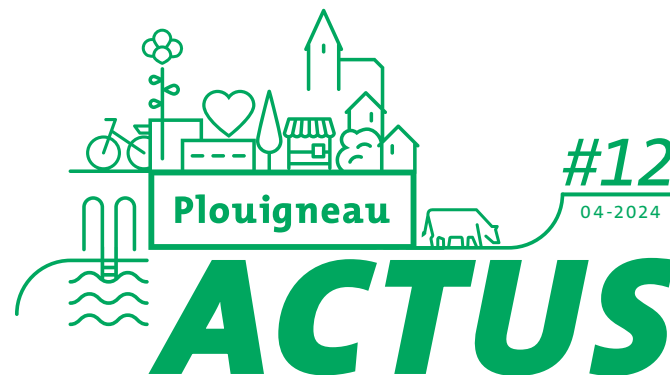
39 av. du Maréchal-Leclerc – 29610 Plouigneau  
02 98 67 70 05

## LA POSTE

Place du Général de Gaulle – 29610 Plouigneau  
**Lun. et dim.:** fermée / **mar. au sam.:** 9 h - 12 h

## MARCHÉ

Place du Général de Gaulle – 29610 Plouigneau  
**Jeu.:** 8 h 30 - 12 h 30



# KER LISETTE LANCÈMENT D'UN PREMIER CHANTIER ÉCOLE DANS LA COMMUNE

**Le projet de hameau léger franchit une nouvelle étape, début avril 2024, par la rénovation de la «Maison Cohen» qui sera la maison commune du nouvel Éco Hameau de Ker Lisette.**



Cette restauration se fera dans le cadre d'un partenariat entre la mairie de Plouigneau et l'AFPA, organisme d'intérêt général, membre du service public de l'emploi, qui accompagne les demandeurs d'emploi et les salariés pour favoriser leur accès à un emploi durable par des formations qualifiantes.

L'objectif est de les accompagner dans leur parcours d'insertion en leur permettant de bénéficier d'une étape dans un chantier d'application pédagogique, par la réalisation d'ouvrages dans le domaine du bâtiment, en l'occurrence la rénovation complète de la Maison Cohen.

Les travaux porteront sur l'isolation thermique par l'extérieur, la réfection de la toiture et tous les travaux internes, du sol au plafond. Ces travaux seront réalisés d'avril 2024 à avril 2025 par trois équipes de douze demandeurs d'emploi intervenant successivement par périodes de quatre mois.

Dans des conditions réelles de chantier, aux côtés de formateurs qualifiés de l'AFPA, les stagiaires pourront ainsi découvrir différents métiers du bâtiment et pourront s'orienter par la suite vers la qualification

qui correspondra le mieux à leurs attentes. Ces futurs professionnels du bâtiment seront aussi les bienvenus dans un secteur qui a besoin de main d'œuvre qualifiée.

En outre, la municipalité envisage d'associer les entreprises locales du bâtiment à cette initiative, en les mettant en relation avec les stagiaires. Certaines entreprises locales pourraient ainsi leur ouvrir leurs portes pour la partie de leur formation en entreprise et, pourquoi pas, y rencontrer par cette occasion leurs salariés de demain?

## UN ARBRE DE VIE POUR LES DONNEURS D'ORGANES

Comme plusieurs communes finistériennes, la commune a décidé de répondre à l'appel de l'association ADOT 29 (Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains) et de rendre hommage aux donateurs d'organes et à leurs familles en plantant un arbre de vie. Notre choix s'est porté sur un ginkgo biloba. Cette variété d'arbre se caractérise par sa grande longévité et sa résistance aux parasites et aux maladies. Il sera planté le 11 mai à 11 h, en présence de donateurs et de personnes greffées.

## MORLAIX COMMUNAUTÉ UNE MUTUELLE POUR TOUS

Le 30 janvier, une réunion d'information sur la Mutuelle pour tous a réuni plus d'une quarantaine de personnes à la mairie. L'ambition de Morlaix Communauté est de renforcer l'accès aux droits de ses administrés, et notamment des publics les plus fragiles, souvent exclus du système médical. L'objectif est de lutter contre le renoncement aux soins et favoriser un meilleur remboursement du parcours santé.

Renseignements: 02 98 15 32 31  
florian-ach@macommunesante.com  
morlaixcommunaute.bzh

## COMITÉ DE JUMELAGE PLOUIGNEAU-BEDERNAU VOULEZ-VOUS HÉBERGER NOS AMIS ?

Le séjour des Bavarois de Bedernau dans la commune approche! Il aura lieu du 6 août au soir jusqu'au 12 août au matin. Si faire des rencontres et découvrir la richesse des échanges du comité de jumelage vous intéresse, n'hésitez pas à vous signaler.

Contact : Josiane SALAUN-LE JEUNE, présidente de l'ASCP  
josiane.salaun0876@orange.fr / 02 98 67 78 95

## PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX SIGNALEZ-VOUS EN MAIRIE POUR ÉVITER LES ENNUIS !

Les animaux en divagation représentent un danger d'autant plus important lorsque ces derniers se retrouvent à errer sur les routes. Pour tenter de prévenir le problème en amont, les propriétaires notamment de bovins, ovins, caprins ou équidés sont invités à se faire recenser en mairie.

L'article R215-4 du Code rural et de la pêche maritime rappelle que: «est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la 4<sup>e</sup> classe, le fait de garder en plein air des bovins, ovins, caprins ou équidés lorsque l'absence de clôtures, d'obstacles naturels ou de dispositifs d'attache ou de contention en nombre suffisant est de nature à leur faire courir un risque d'accident».

En d'autres termes, un éleveur n'ayant pas pris les dispositions pour maintenir ses animaux dans un endroit donné en plein air, risque une amende de 135 €. Si malgré tout l'animal venait à s'échapper, le propriétaire devrait cette fois régler une amende de 35 €. «Le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2<sup>e</sup> classe», peut-on lire à l'article

R622-2 du Code pénal. Le propriétaire pourrait également être poursuivi si l'animal en divagation venait à causer des dégâts sur des personnes ou des biens. «Le contrevenant peut être poursuivi pour des infractions connexes en fonction des dommages occasionnés par l'animal et notamment pour coups et blessures involontaires voire homicide involontaire».

Des poursuites pour mise en danger de la vie d'autrui pourront également être lancées. «L'infraction peut, dans ce cas, être sanctionnée par une peine d'un an de prison outre 15 000 € d'amende.» Pour finir, le propriétaire tenté de ne pas se manifester, et donc de ne pas récupérer son animal, pourra être poursuivi pour abandon. Un acte passible de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. À bon entendre...

## BACS JAUNES DES KITS POUR COUVERCLE

Les jours de grand vent, il n'est pas rare de voir des bacs jaunes renversés. Pour éviter l'envoi des emballages et des papiers, le service collecte et valorisation des déchets de Morlaix Communauté propose gratuitement des

kits de fermeture homologués à installer sur le bac pour maintenir le couvercle fermé. Destinés uniquement aux bacs jaunes, ils ne doivent être utilisés qu'en cas de vent pour limiter la manutention des équipes et prolonger la durée

de vie du kit. Il est à votre disposition au pôle environnement au 5 rue Jean Riou à Morlaix (secteur La Boissière) aux jours et horaires suivants: du lundi au jeudi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h, le vendredi fermeture à 16 h.

## BRETAGNE LADIES TOUR CERATIZIT PLOUIGNEAU DANS LA COURSE !

Plouigneau, ayant pour maire une femme, a été choisie comme ville départ d'une étape du Bretagne Ladies Tour Ceratizit le jeudi 23 mai.

Cette course cycliste féminine internationale placée sous le contrôle de l'Union Cycliste Internationale sera cette année composée d'un peloton de 120 sportives réparties en 20 équipes. À cette occasion, la place Charles de Gaulle sera interdite au stationnement dès le mercredi 22 mai au soir et le bourg sera fermé à la circulation le jeudi 23 de 7 h 30 à 14 h. Seuls les véhicules de sécurité et les transports scolaires seront autorisés à circuler. Un village étape sera installé au centre du bourg. Le départ sera donné à 13 h, le peloton prendra la direction de Guerlesquin. Après avoir traversé les communes de Lannéanou, Scignac, Bolazec, Plougras, Guerlesquin, le peloton rejoindra la commune par le Ponthou, franchira la côte de Luzivilly et prendra la direction de Lanmeur par la route de Ty Ru. C'est une chance pour la commune d'accueillir un tel événement dont les retombées médiatiques sont importantes. Pour réussir au mieux cet événement, un appel à bénévoles est lancé pour sécuriser le bourg et pour des signaleurs sur la partie ignacienne du parcours. Les volontaires peuvent s'inscrire à l'accueil de la mairie en indiquant leur identité et leur numéro de permis de conduire.

## ASSOCIATION CRÉSUS COMMENT LUTTER CONTRE LE SURENDETTEMENT ?

Il peut arriver que les difficultés de la vie vous conduisent au bord d'une situation de surendettement. Si c'est le cas, surtout ne restez pas seuls, au risque d'aggraver la situation! L'association Crésus, qui est aussi labellisée Point Conseil Budget (PCB), a pour mission de prévenir et de traiter les situations de surendettement. Elle est à votre disposition pour vous écouter, vous conseiller sur vos droits et vous accompagner au

mieux pour vous aider à dépasser vos difficultés. Ce travail d'accompagnement est effectué par des bénévoles, dans le strict respect des règles de confidentialité. Une permanence est proposée le vendredi, de 14 h à 17 h à la Maison de Quartier Zoé Puyo, à Morlaix, 31 rue Camille Langevin. Vous pouvez aussi joindre l'association au 07 77 97 40 77 ou par courriel: permanence@cresus-bretagne.fr

## BUDGETS PARTICIPATIFS C'EST ENTRE VOS MAINS !

Participez activement à la vie de la commune en déposant des projets qui entrent dans le cadre des budgets participatifs dont le règlement et la fiche projet sont à votre disposition à l'accueil de la mairie. Pour être éligibles, les projets doivent entrer dans les domaines du développement durable, du vivre ensemble, de la culture. Ils pourront être déposés en mairie jusqu'au 31 mai 2024. Une réunion d'information se tiendra à la mairie le mardi 9 avril à 17 h 30.

# ÉCOMUSÉE AU PRINTEMPS, KER DREGER S'ANIME

Tous les mardis et vendredis, L'écomusée s'anime!  
De 14 h 30 à 16 h 30: animations des amis de l'écomusée  
(démarrages de machines, fabrication de sabots...).

**Mercredi 10 et 17 avril - 14 h 30**

## Avec du beurre, c'est bien meilleur!

On sort la baratte! Retrouvez Jean-Yves pour vous guider dans la fabrication de votre propre motte de beurre. Il en profitera pour vous expliquer toutes les étapes de sa fabrication: de la traite au moulage. Et à la fin de l'atelier repartez avec votre beurre frais.

Sur réservation – tarif de 20 € par famille (comprenant l'atelier et l'accès à l'écomusée).

**Jeudi 11 avril - 14 h 30 et 15 h 30**

## Dans la maison: visite guidée express

En quelques dizaines d'années, l'intérieur des maisons s'est complètement transformé. Cette visite de 20 min est l'occasion de découvrir (ou de se rappeler) les étapes marquantes de ces changements.

Pas de réservation mais jauge limitée à 20 personnes.

**Mardi 16 avril -**

**en continu de 14 h 30 à 15 h 30**

## Les bricoles: des étiquettes pour reconnaître mes plantes

Les étiquettes c'est pratique. Parce que parfois on oublie ce que l'on a planté dans son jardin, ou bien on ne se souvient pas

des noms compliqués de ses plantes d'intérieur. Lors de cet atelier, à partir de matériaux de récupération, vous réaliserez des étiquettes à planter près de vos plantes.

**Jeudi 18 avril - 14 h 30**

## Les bricoles: mon sachet en tissu cousu main

Seul ou en duo parent-enfant, fabriquez à la main un pochon en tissu. Un bon moyen de faire ses premiers pas avec du fil et une aiguille. Une fois fini, vous pourrez y ranger tous vos trésors. Sur réservation - maximum 7 duos parent-enfant. À partir de 7 ans.

**Mardi 23 avril - 14 h 30**

## Cuisine de plantes sauvages

Enfilez votre tablier, vous allez cuisiner. Et avec une plante cueillie dans la nature, vous fabriquerez de délicieux cookies. Sur réservation – Animé par Au fil du Queffleuth et de la Penzé.

**Mercredi 24 avril - 14 h 30**

## Ma déco en porcelaine froide

Créez une petite décoration en porcelaine froide. Modelez selon vos envies un objet à offrir, à mettre ensuite chez vous ou à utiliser comme décoration dans vos plantes.

**Jeudi 25 avril**

**En continu de 14 h 30 à 16 h 30**

## Bouture et Co.

Des fleurs et des graines pour se multiplier mais pas que. Les plantes ont développé des super stratégies pour se propager sans attendre leurs graines! Venez découvrir bouturage, marcottage & compagnie, à partir d'ateliers ludiques. Plantez et repartez avec votre plante.

Animé par Au fil du Queffleuth et de la Penzé.

**Lundi 29 avril**

## Les bricoles: la carte à semer

Avec des graines, de la pâte à papier et un peu de créativité, fabriquez une carte qui aura deux vies. Une première où vous l'écrirez. Et une seconde où, une fois plantée, elle donnera de jolies fleurs.

Sur réservation – à partir de 6 ans – Animé par Au fil du Queffleuth et de la Penzé.

**Jeudi 2 mai -**

**en continu de 14 h 30 à 16 h 30**

## Les super pouvoirs des graines

Comment voyagent-elles? Comment se transforment-elles en plantes? Mais non, pas besoin de baguette magique. D'ailleurs vous serez incollable à la suite de cette animation et vous repartirez avec votre semis!

Animé par Au fil du Queffleuth et de la Penzé.

Besoin de plus d'infos?  
kerdreger@plouigneau.fr  
02 98 79 85 80



# MÉDIATHÈQUE DE TOUT POUR TOUS !

QUARTIERS D'HIVER

## RENCONTRE AVEC L'AUTEUR AURÉLIEN CRESSÉLY

**Vendredi 5 avril à 18 h 30**

Dans le cadre de l'édition 2024 de Quartiers d'hiver, Aurélien Cressély viendra rencontrer et échanger avec les lecteurs. Dans un style élégant, «Par-delà l'oubli» est un récit inspiré de l'existence de René Blum, frère cadet de Léon Blum. L'auteur nous relate via des chapitres entrelacés le destin de cet acteur essentiel de la vie culturelle du début du XX<sup>e</sup> siècle: critique d'art, directeur des ballets russes jusqu'à son internement à Drancy début 1941 puis sa déportation fait œuvre et nous rappelle qu'il faut se souvenir... Une rencontre à ne pas manquer.

## TRICOT SOLIDAIRE

**Vendredi 5 et 19 avril,  
de 15 h à 18 h**

Le tricot vous intéresse mais vous ne souhaitez pas commencer tout seul? Venez participer, dans une ambiance conviviale, à l'atelier tricot. Il s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux personnes expérimentées. Pour nous rejoindre et passer un moment de partage et de convivialité, il vous suffit d'apporter vos restes de laine, vos aiguilles à tricoter et vous inscrire.

## LE GRAND PAVOIS

**Samedi 1er juin dès 14 h,  
faites voir et entendre  
vos créations !**

Vous êtes créatifs et souhaitez présenter vos créations? Nous vous invitons à le faire dans le cadre de la deuxième édition du Grand Pavois. Toutes les disciplines sont les bienvenues (peinture, dessin, sculpture, musique, spectacle vivant, photographie, poterie, et autres...).

Merci de nous contacter avant le 4 mai, [poleculturel@plouigneau.fr](mailto:poleculturel@plouigneau.fr)  
02 98 67 79 18

En indiquant nom, prénom, coordonnées et ce que vous souhaitez proposer.

## FESTIVAL DU TRÈS COURT MÉTRAGE

**La 26e édition aura lieu  
du 7 au 16 juin**

Vous voyez ce qu'est un long métrage, un court métrage également... Mais un très court métrage? C'est tout simplement un film qui dure moins de quatre minutes mais qui pourtant a toutes les qualités d'un vrai film de cinéma! Des émotions en pagaille, des réalisations venues du monde entier et dans tous les genres: fiction, animation, drame, comédie, documentaire... Ne ratez pas ce très court mais grand moment à partager ensemble.

# COMMERÇANTS ET ARTISANS ILS SONT NOUVEAUX DANS LA COMMUNE !

## Ty Prop Bro Montroulez

Coopérative d'Activité et d'Emploi du Finistère: nettoyage, entretien pour commerces, bureaux, locations, fins de chantiers, pierres tombales...

Contact [typrop@sfr.fr](mailto:typrop@sfr.fr) - 07 49 66 57 78

## Kafe In

Bar tabac. Nouveaux propriétaires: Valérie Rohou et Gilbert Bernard. Le café est ouvert du lundi au vendredi de 6 h 30 à 20 h. Le samedi de 8 h à 13 h. Il dispose d'une salle pouvant accueillir 50 à 60 personnes et assure les cafés d'enterrements.

Contact 09 67 50 70 20

## Emilée Énergies Sébastien Madec

Plomberie, chauffage électricité Aménagement de salle de bain, pompe à chaleur.  
Contact: [emilee.energies@orange.fr](mailto:emilee.energies@orange.fr)  
06 73 74 91 59

## Tyvol

Nettoyage de façades et panneaux photovoltaïques, démaillage de toitures par drone. Utilisation de produits ayant pas ou peu d'impact environnemental.

Contact [pierrebaptisteherve@tyvol.fr](mailto:pierrebaptisteherve@tyvol.fr)  
07 67 22 46 36



## Bylunails

Prothésiste ongulaire Le Ponthou.  
Contact et prise de rendez-vous:  
[iarabeauty.com/fr/pro/bylunails](http://iarabeauty.com/fr/pro/bylunails)  
[lucie.salaun.minec@gmail.com](mailto:lucie.salaun.minec@gmail.com)



DISPOSITIF TISS'ÂGES

## FAISONS COHABITER LES GÉNÉRATIONS ?

Quoi? Tiss'âges, permet de faire cohabiter les générations.

Le principe est simple: un senior met à la disposition d'un jeune adulte une chambre, avec accès salle de bain et cuisine, en échange de menus services ou d'une faible participation financière. Les personnes âgées y trouvent une réponse à l'isolement, une

présence sur laquelle compter, de la convivialité et de l'entraide. En effet, les jeunes travailleurs ou les étudiants s'engagent, par exemple, à partager avec elles des repas ou des moments de loisirs, à effectuer occasionnellement des courses, etc.

Pour qui? Jeunes de 16 à 30 ans: salarié, stagiaire, apprenti, en formation professionnelle,

demandeur d'emploi avec un projet, scolaire ou étudiant. Personnes de 60 ans et plus.

Comment? En faisant une demande par téléphone, courrier postal ou par mail auprès de l'association AILES Tiss'âges

Contact: Association AILES Tiss'âges  
02 98 44 45 18 [tissages@ailles29.org](mailto:tissages@ailles29.org)  
8 rue Jules Michelet - 29200 Brest

## LE MOT DU CONCILIEUR

### Plantations, végétation, quelles sont les règles?

M. Joseph Grondin, Conciliateur de justice du canton de Plouigneau, est confronté très régulièrement à des conflits de voisinage qui, pour beaucoup d'entre eux, prennent naissance avec la végétation ou la hauteur des arbres et haies du voisin. Il tient à rappeler que, s'agissant des plantations et arbres, ce sont les dispositions du Code civil qui s'appliquent. Ainsi le propriétaire d'un terrain n'est pas libre de planter de la végétation où il veut, ni de s'abstenir d'élaguer ses arbres et arbustes.

Ainsi les plantations situées à moins de 2 mètres d'une limite de propriété ne peuvent excéder une hauteur de 2 mètres. Elles sont obligatoirement situées à 0,50 m, au moins, de la limite de propriété.

Un arbre situé à 2 m ou plus de la limite de propriété peut dépasser une hauteur de 2 m, mais les branches surplombant la limite de la propriété riveraine doivent être coupées par le propriétaire de l'arbre.

Le Conciliateur rappelle également qu'il existe des plantes nuisibles soumises à des mesures obligatoires.

Ainsi par exemple le «Chardon des champs» (Cirsium arvense), dont l'absence de destruction permet sa prolifération par dissémination des graines par le vent, est nuisible aux cultures en place. Un arrêté préfectoral du 15 juillet 2010 impose sa destruction par les propriétaires et usagers.

### Le bruit, quelques règles qu'il est nécessaire de bien connaître

M. Joseph Grondin attire également l'attention sur le fait que le problème du bruit n'est pas seulement une question de décibels, mais qu'il s'agit aussi d'un problème social. Il précise qu'en matière de bruits domestiques le préfet du Finistère a pris le 1<sup>er</sup> mars 2012 un arrêté portant réglementation des bruits de voisinage, qui est toujours en vigueur, dont les quelques règles suivantes.

### Bruits de chantiers

Les travaux bruyants sont interdits tous les jours ouvrables de la semaine, de 20 h à 7 h, ainsi que les dimanches et jours fériés, exceptés les interventions d'utilité publique

d'urgence, et les dérogations pouvant être accordées par l'autorité administrative compétente.

### Bruits dans les propriétés privées

Les activités domestiques de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou appareils bruyants ne doivent pas être cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente. Ainsi ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants: les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. Des dérogations exceptionnelles peuvent être accordées par le maire.

Les occupants de locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes les précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par des bruits émanant d'appareils de musique, d'appareils ménagers ou instruments de musique... En outre les voix des occupants ne doivent pas, par leur intensité, créer de gêne pour le voisinage. Les possesseurs d'animaux (chiens en particulier) sont tenus de prendre toute précaution pour ne pas importuner le voisinage.

LA MAXIME DU MOIS

*Moi, se dit le petit prince,  
si j'avais cinquante-trois  
minutes à dépenser,  
je marcherais  
tout doucement  
vers une fontaine...*

Antoine de Saint-Exupéry,  
*Le Petit Prince*, Chapitre XXIII.

*Me, a soñjas  
ar priñs bihan,  
ma 'm bije tri munut  
hag hanter kant  
da dremen, e valefen  
etrezek ur feunteun,  
war ma bouez...*

Pour aider à comprendre :

- Soñjal: penser, se dire...
- Me 'm eus: moi j'ai; ma 'm bije (ma 'mije): si j'avais... (conditionnel)
- D/tremen: passer, circuler
- Bale: marcher (e valefen: je marcherais)
- Etrezek: vers, en direction de...
- War ma bouez: à ma vitesse (en prenant mon temps)
- Nota: le "e" qui n'a jamais d'accent en breton se prononce comme le «é» du français



## DATES À RETENIR AGENDA



### Le lundi 1er Avril Chasse à l'œuf

Sous forme de jeu de piste avec énigmes. Organisé par le CMJ au plan d'eau de 14 h 30 à 16 h 30. Chocolats en récompense  
Gratuit

### Samedi 6 avril Grand fest-Noz de printemps

Association Danserien Plouigno. À 21 h à la salle foyer rural, animé par plusieurs groupes (Breiz-storming, Plijadur-zo, Brujun). Entrée à 7€. Contact 06 60 42 64 16

### Samedi 13 avril Super loto animé par Christiane

APE Lanleya. Au foyer rural à 20 h. Nombreux lots, restauration et buvette sur place. 3€ le carton, 8€ les 3 cartons et 15€ les 7 cartons.

### Dimanche 14 avril Fête des plantes

L'amicale du personnel communal. De 9 h à 18 h. Marché aux plantes et déco de jardin. Plan d'eau de Plouigneau, petite restauration et animations pour les enfants. Prix de l'entrée: 2 €

### Mercredi 17 avril Collecte de sang

Établissement français du sang, de 9 h à 17 h au foyer rural.

### Dimanche 12 mai Thé dansant

Association «Voyages et Culture», animé par l'orchestre Temps Danse. Ouvert à tout public – Entrée payante

### Jeudi 16 mai Deuxième édition des olympiades des écoles

### Vendredi 31 mai Opération pizza à emporter

Avec le Lywen de 16 h 30 à 17 h 45. APE Lanleya. Commande avant le 23 mai. Contact: 06 75 51 82 30 ou 06 99 30 66 45

### Dimanche 30 juin P'tits loulou

Foire à tout, 5<sup>e</sup> édition, de 8 h 45 à 16 h 45. Ouverture des inscriptions à partir de mars Intérieur 3,50€ le mètre avec table et chaise ou 3€ en extérieur Inscription au 06 68 53 13 83 ou [ptitsloulou29610@gmail.com](mailto:ptitsloulou29610@gmail.com)

### Il s'en passe des choses à Plouigneau!

La mairie lance un appel chaleureux à toutes les associations locales, afin de les encourager à partager leurs événements. Cette initiative vise à renforcer la visibilité et le dynamisme associatif. N'hésitez pas à nous contacter [communication@plouigneau.fr](mailto:communication@plouigneau.fr)